

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 02492

Numéro SIREN : 449 187 426

Nom ou dénomination : SOCIETE DE GESTION DES AIRES D'ACCUEIL

Ce dépôt a été enregistré le 13/08/2018 sous le numéro de dépôt B2018/027849



SAS SG2A SOCIETE GESTION AIRES ACCUEIL

Comptes annuels

2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFRP N° 2050 2017

Facultés déléguées (article 33 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SG2A SOCIETE GESTION AIRES ACCUEIL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 355 rue des Mercières 69140 RILLIEUX LA PAPE		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 44918742600084		Néant <input type="checkbox"/> A			
		Exercice N clos le 31/12/2017			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE*	IMMOBILISATIONS INCORPORABLES	Frais d'établissement *	AC		
		Frais de développement *	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AG	119 624	51 470
		Fonds commercial (1)	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terains	AO		
		Constructions	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AS	30 402	3 096
		Autres immobilisations corporelles	AU	302 714	50 420
		Immobilisations en cours	AW		
		Avances et acomptes	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CT		
		Autres participations	CV		
		Créances rattachées à des participations	BC		
Autres titres immobilisés		BE	50 793	50 793	
Prêts		BG	5 398	5 398	
Autres immobilisations financières*		BI	35 497	35 497	
TOTAL (II)		BJ	BK	649 417	
ACTIF CIRCULANT					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		
		En cours de production de biens	BN		
		En cours de production de services	BP		
		Produits intermédiaires et finis	BR		
		Marchandises	BT		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 242 201	79 455
		Autres créances (3)	BZ	891 019	72 781
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		818 237
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CC		
DIVERS	Disponibilités	CD	192 799	192 799	
	Charges constatées d'avance (3)*	CE	899 613	899 613	
	TOTAL (III)	CH	CI	14 584	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CJ	CK	4 240 218	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW	152 237	4 087 981	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	604 978	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	5 398	(3) Part à plus d'un an CR	
Classe de réserve de propriété :*				263 475	
Stocks :				Créances :	

* Des stipulations concernant cette rubrique sont données dans le notice n° 2032

certifié exact

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS SG2A SOCIETE GESTION AIRES ACCUEIL		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 594 000.....)	DA	594 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	59 400		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	783 516		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	418 526		
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)	DL	1 855 442		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	106 500		
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	106 500		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	461 476		
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 297 069		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA	564 008		
	Produits constatés d'avance (4)	EB	159		
	TOTAL (IV)	EC	2 322 714		
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 284 657		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 322 714			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

BR

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

		Désignation de l'entreprise : SAS SG2A SOCIETE GESTION AIRES ACCUEIL			Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	7 032 986	FH		FI	7 032 986	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	7 032 986	FK		FL	7 032 986	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	352 527	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	143 878	
	Autres produits (1) (11)					FQ	22	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	7 529 414
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 145 225	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	270 418	
	Salaires et traitements*					FY	3 551 427	
	Charges sociales (10)					FZ	967 474	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	51 355
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Autres charges (12)					GD	35 880	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	1 117
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	7 022 899	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GG	506 515	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GH		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GI		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GJ		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GK	1 452	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GL	6 031	
	Différences positives de change					GM		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GN		
Total des produits financiers (V)						GO		
Total des produits financiers (V)						GP	7 484	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU		
Total des charges financières (VI)						GV	7 484	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)								
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)								
Total des produits financiers (V)						GW	513 999	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2017

Désignation de l'entreprise SAS SG2A SOCIETE GESTION AIRES ACCUEIL		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	15 022	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	15 022	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 058	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	15 340	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	16 399	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 376)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	42 319	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	51 778	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	7 551 921	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	7 133 395	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	418 526	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	111 230
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	1 452	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	120 141	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6			
	obligatoires	A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales		1 058		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		91		
Autres charges		15 248		
Produits des cessions d'éléments d'actif			4 483	
Autres produits			10 539	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

BR

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SG2A SOCIETE GESTION AIRES ACCUEIL

Les comptes ont été établis conformément au règlement ANC N° 2016-07 et mention de l'application des adaptations professionnelles (PCG art 831-1)

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 4 284 657 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 418 526 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/01/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 1 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2,03 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 60 - 67 ans
- Rotation du personnel : forte
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2014

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 234 358 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Réserve Spéciale de Participation :

Depuis le 23 avril 2010, notre société est co-signataire d'un accord de participation de Groupe constitué avec les sociétés SAS SINEO et SARL SERCOL.

Par mesure de simplification, la SAS SG2A a constaté l'intégralité de la provision de participation du Groupe dans ses comptes. Cela donnera lieu l'année suivante au remboursement par les deux autres sociétés co-signataires de la quote part leur revenant. S'agissant d'une provision non déductible fiscalement, il n'y a pas d'incidence fiscale.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	152 446	18 649		171 096
Immobilisations incorporelles	152 446	18 649		171 096
- Installations générales, agencements et - Installations techniques, matériel et outillage industriels	31 595	1 903		33 499
- Installations générales, agencements aménagement divers	102 798			102 798
- Matériel de transport	88 747	20 384	362	108 770
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	141 568			141 568
Immobilisations corporelles	364 708	22 288	362	386 634
- Participations évaluées par mise en - Autres titres immobilisés	50 192	601		50 793
- Prêts et autres immobilisations financières	41 207	9 610	9 922	40 895
Immobilisations financières	91 399	10 211	9 922	91 688
ACTIF IMMOBILISE	608 553	51 148	10 284	649 418

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	88 668	30 957		119 625
Immobilisations incorporelles	88 668	30 957		119 625
- Installations générales, agencements et - Installations techniques, matériel et outillage industriels	29 215	1 187		30 402
- Installations générales, agencements aménagements divers	57 076	10 280		67 356
- Matériel de transport	87 496	6 566	270	93 791
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	139 202	2 366		141 568
Immobilisations corporelles	312 989	20 398	270	333 117
ACTIF IMMOBILISE	401 657	51 355	270	452 742

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 188 701 euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	5 398	5 398	
Autres	35 497		35 497
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 242 202	2 051 508	190 694
Autres	891 019	818 238	72 782
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	14 585	14 585	
Total	3 188 701	2 889 729	298 972
Prêts accordés en cours d'exercice	9 400		
Prêts récupérés en cours d'exercice	9 922		

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. a etabli	159 855
Fournis.rrr a obtenir	2 400
Associés interets courus	4 180
Divers prod.a recevoir caf ionis	210 079
Total	376 514

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	152 974		737	152 237
Total	152 974		737	152 237
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation			737	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

	Montant
Dépréciation des autres créances compte courant	72 782
Dépréciation des créances douteuses	79 456
TOTAL	152 237

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Notes sur le bilan

Capital social d'un montant de 594 000,00 euros décomposé en 33 000 titres d'une valeur nominale de 18,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	33 000	18,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	33 000	18,00

Provisions pour risques et charges

Méthodes utilisées pour le calcul des provisions :

Les provisions ont été évaluées en fonction des litiges prud'hommaux en cours.

Tableau des provisions pour risques et charges

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	93 620	35 880	23 000		106 500
Total	93 620	35 880	23 000		106 500
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		35 880	23 000		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 322 715 euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	461 477	461 477		
Dettes fiscales et sociales	1 297 070	1 297 070		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	564 009	564 009		
Produits constatés d'avance	159	159		
Total	2 322 715	2 322 715		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice :				

Charges à payer

	Montant
Fourniss.fact/avoir non parvenus	134 218
Conges a payer	290 793
Prov.participat.salaries	61 825
Org.soc. ch./conges payes	105 329
Org social a payer/forfait/particip	12 365
Etat ch.soc./conges a pay	6 796
Taxe d apprentissage/contr provisio	23 795
Cvae à payer	6 559
Formation continue et profess provi	55 875
Tvts a payer	1 502
Total	699 058

Notes sur le bilan

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat.d avance	14 585		
Total	14 585		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Prod.constates d avance	159		
Total	159		

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 153 personnes dont 9,61 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	19	
Agents de maîtrise et techniciens	14	
Employés	120	
Ouvriers		
Total	153	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	191 279
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	191 279
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				445 596	445 596
Cumul exercices antérieurs				163 105	163 105
Dotations de l'exercice				98 713	98 713
Amortissements				261 818	261 818
Cumul exercices antérieurs				193 256	193 256
Exercice				117 487	117 487
Redevances payées				310 743	310 743
A un an au plus				97 254	97 254
A plus d'un an et cinq ans au plus				90 731	90 731
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				187 985	187 985
A un an au plus				2 687	2 687
A plus d'un an et cinq ans au plus				607	607
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				3 294	3 294
Montant pris en charge dans l'exercice				111 230	111 230

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 22 143 euros

Il convient de noter que la CCN de l'Hôtellerie de Plein Air ne prévoit pas d'indemnités de départ à la retraite pour une ancienneté inférieure à 10 ans, mais par simplification, le modèle de calcul utilisé table sur une acquisition liénaire des droits.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

SOCIETE DE GESTION DES AIRES D'ACCUEIL
Société par actions simplifiée au capital de 594 000 euros
Siège social : 355 Rue des Mercières, 69140 RILLIEUX LA PAPE
449 187 426 RCS Lyon

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 418 526,48 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	418 526,48 euros
Auquel s'ajoute un prélèvement sur les réserves sur le compte « autres réserves »	229 981,52 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	648 508,00 euros
A titre de dividendes, soit 12,55 euros par action	414 150,00 euros
Le solde, en totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 787 892,64 euros.	234 358,00 euros

La mise en paiement des dividendes s'effectuera, dans le délai légal, à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 414 150 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

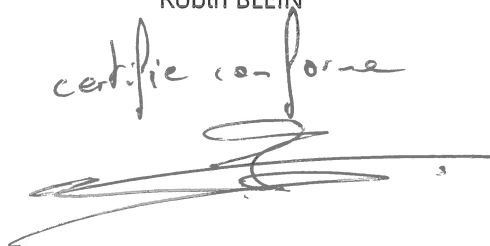
Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices :

EXERCICE	DIVIDENDE NET EN €	REVENUS ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EN €
31 décembre 2014	297 000 €	néant
31 décembre 2015	310 000 €	néant
31 décembre 2016	220 795 €	néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 juin 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Robin BLEIN

certifié conforme


SG2A
Société par actions Simplifiée
Au capital de 594 000 €uros
355 rue des Mercières
69140 RILLEUX LA PAPE

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Président, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SG2A relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Nous avons apprécié les méthodes de constitution de provisions : s'agissant des risques et litiges, nous avons examiné les procédures en vigueur dans votre société pour leur recensement, leur évaluation et leur traduction comptables dans des conditions satisfaisantes. Nous nous sommes assuré que les litiges identifiés à l'occasion de la mise en œuvre de ces procédures étaient décrits de façon appropriée dans le paragraphe « règles et méthodes comptables » de l'annexe.
- Nous avons analysé les approches appliquées par la société concernant la reconnaissance du chiffre d'affaires, notamment en termes de séparation des exercices et avons apprécié le bien fondé de celles-ci dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, sont mentionnées dans le rapport de gestion mais n'ont pas pu être rapprochées des données ayant servi à l'établissement des comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et

appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Villeurbanne le 11 avril 2017

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'N' followed by a horizontal line.

Nicolas Guit
Commissaire aux Comptes

Bilan synthétique

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développemen				
Concessions, brevets et droits assimilé	171 096	119 625	51 471	63 779
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et out	33 499	30 402	3 096	2 380
Autres immobilisations corporelles	353 135	302 715	50 420	49 339
Immob. en cours / Avances & acompte				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	50 793		50 793	50 192
Prêts	5 398		5 398	5 920
Autres immobilisations financières	35 497		35 497	35 287
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	649 418	452 742	196 676	206 896
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 242 202	79 456	2 162 746	1 864 586
Fournisseurs débiteurs	2 400		2 400	2 640
Personnel				2 969
Etat, Impôts sur les bénéfices	315 324		315 324	269 350
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	50 288		50 288	92 635
Autres créances	523 007	72 782	450 226	430 653
Divers				
Avances et acomptes versés sur comm				
Valeurs mobilières de placement	192 800		192 800	318 736
Disponibilités	899 613		899 613	651 466
Charges constatées d'avance	14 585		14 585	19 823
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 240 219	152 237	4 087 982	3 652 858
Charges à répartir sur plusieurs exerci				
Prime de remboursement des obligatio				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	4 889 636	604 979	4 284 657	3 859 754

Bilan synthétique

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	594 000	594 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	59 400	59 400
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	783 516	812 099
Report à nouveau		1 311
Résultat de l'exercice	418 526	400 096
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 855 443	1 866 906
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	106 500	93 620
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	106 500	93 620
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	461 477	434 683
Personnel	409 904	402 257
Organismes sociaux	321 701	294 745
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	470 938	422 511
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	94 528	79 600
Dettes fiscales et sociales	1 297 070	1 199 113
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	564 009	265 431
Produits constatés d'avance	159	
TOTAL DETTES	2 322 715	1 899 228
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	4 284 657	3 859 754

NL

Compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Production vendue	7 032 986	100,00	6 476 118	100,00	556 868	8,60
Subventions d'exploitation	352 528	5,01	526 434	8,13	-173 907	-33,03
Autres produits	143 901	2,05	187 390	2,89	-43 489	-23,21
Total	7 529 415	107,06	7 189 942	111,02	339 472	4,72
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Autres achats & charges externes	2 145 225	30,50	2 107 785	32,55	37 440	1,78
Total	2 145 225	30,50	2 107 785	32,55	37 440	1,78
MARGE SUR M/SES & MAT	5 384 189	76,56	5 082 157	78,48	302 032	5,94
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	270 419	3,85	192 374	2,97	78 044	40,57
Salaires et Traitements	3 551 428	50,50	3 252 680	50,23	298 748	9,18
Charges sociales	967 474	13,76	924 297	14,27	43 177	4,67
Amortissements et provisions	87 235	1,24	50 369	0,78	36 866	73,19
Autres charges	1 118	0,02	24 177	0,37	-23 059	-95,38
Total	4 877 674	69,35	4 443 897	68,62	433 777	9,76
RESULTAT D'EXPLOITATION	506 516	7,20	638 260	9,86	-131 744	-20,64
Produits financiers	7 484	0,11	12 747	0,20	-5 263	-41,29
Résultat financier	7 484	0,11	12 747	0,20	-5 263	-41,29
RESULTAT COURANT	514 000	7,31	651 007	10,05	-137 007	-21,05
Produits exceptionnels	15 023	0,21	9 352	0,14	5 671	60,64
Charges exceptionnelles	16 399	0,23	67 305	1,04	-50 906	-75,63
Résultat exceptionnel	-1 376	-0,02	-57 953	-0,89	56 577	-97,63
Participation des salariés	42 319	0,60	78 378	1,21	-36 059	-46,01
Impôts sur les bénéfices	51 778	0,74	114 580	1,77	-62 802	-54,81
RESULTAT DE L'EXERCICE	418 526	5,95	400 096	6,18	18 431	4,61

NL

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SG2A SOCIETE GESTION AIRES ACCUEIL

Les comptes ont été établis conformément au règlement ANC N° 2016-07 et mention de l'application des adaptations professionnelles (PCG art 831-1)

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 4 284 657 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 418 526 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/01/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

MC

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2,03 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2014

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 234 358 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

NG

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Réserve Spéciale de Participation :

Depuis le 23 avril 2010, notre société est co-signataire d'un accord de participation de Groupe constitué avec les sociétés SAS SINEO et SARL SERCOL.

Par mesure de simplification, la SAS SG2A a constaté l'intégralité de la provision de participation du Groupe dans ses comptes. Cela donnera lieu l'année suivante au remboursement par les deux autres sociétés co-signataires de la quote part leur revenant. S'agissant d'une provision non déductible fiscalement, il n'y a pas d'incidence fiscale.

ML

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	152 446	18 649		171 096
Immobilisations incorporelles	152 446	18 649		171 096
- Installations générales, agencements et installations techniques, matériel et outillage industriels	31 595	1 903		33 499
- Installations générales, agencements aménagements divers	102 798			102 798
- Matériel de transport	88 747	20 384	362	108 770
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	141 568			141 568
Immobilisations corporelles	364 708	22 288	362	386 634
- Participations évaluées par mise en				
- Autres titres immobilisés	50 192	601		50 793
- Prêts et autres immobilisations financières	41 207	9 610	9 922	40 895
Immobilisations financières	91 399	10 211	9 922	91 688
ACTIF IMMOBILISE	608 553	51 148	10 284	649 418

NC

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	88 668	30 957		119 625
Immobilisations incorporelles	88 668	30 957		119 625
- Installations générales, agencements et installations techniques, matériel et outillage industriels	29 215	1 187		30 402
- Installations générales, agencements aménagements divers	57 076	10 280		67 356
- Matériel de transport	87 496	6 566	270	93 791
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	139 202	2 366		141 568
Immobilisations corporelles	312 989	20 398	270	333 117
ACTIF IMMOBILISE	401 657	51 355	270	452 742

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 188 701 euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	5 398	5 398	
Autres	35 497		35 497
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 242 202	2 051 508	190 694
Autres	891 019	818 238	72 782
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	14 585	14 585	
Total	3 188 701	2 889 729	298 972
Prêts accordés en cours d'exercice	9 400		
Prêts récupérés en cours d'exercice	9 922		

NL

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. a etablr	159 855
Fournis.rrr a obtenir	2 400
Associés interets courus	4 180
Divers prod.a recevoir caf ionis	210 079
Total	376 514

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	152 974		737	152 237
Total	152 974		737	152 237
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation			737	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

	Montant
Dépréciation des autres créances compte courant	72 782
Dépréciation des créances douteuses	79 456
TOTAL	152 237

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

NC

Notes sur le bilan

Capital social d'un montant de 594 000,00 euros décomposé en 33 000 titres d'une valeur nominale de 18,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	33 000	18,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	33 000	18,00

Provisions pour risques et charges

Méthodes utilisées pour le calcul des provisions :

Les provisions ont été évaluées en fonction des litiges prud'hommaux en cours.

Tableau des provisions pour risques et charges

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	93 620	35 880	23 000		106 500
Total	93 620	35 880	23 000		106 500
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		35 880	23 000		
Financières					
Exceptionnelles					

NG

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 322 715 euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	461 477	461 477		
Dettes fiscales et sociales	1 297 070	1 297 070		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	564 009	564 009		
Produits constatés d'avance	159	159		
Total	2 322 715	2 322 715		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice :				

Charges à payer

	Montant
Fourniss.fact/avoir non parvenus	134 218
Conges a payer	290 793
Prov.participat.salaries	61 825
Org.soc. ch./conges payes	105 329
Org social a payer/forfait/particip	12 365
Etat ch.soc./conges a pay	6 796
Taxe d apprentissage/contr provisio	23 795
Cvae à payer	6 559
Formation continue et profess provi	55 875
Tvts a payer	1 502
Total	699 058

NL

Notes sur le bilan

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat.d avance	14 585		
Total	14 585		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Prod.constates d avance	159		
Total	159		

WC

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 153 personnes dont 9,61 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	19	
Agents de maîtrise et techniciens	14	
Employés	120	
Ouvriers		
Total	153	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	191 279
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	191 279
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

NC

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				445 596	445 596
Cumul exercices antérieurs				163 105	163 105
Dotations de l'exercice				98 713	98 713
Amortissements				261 818	261 818
Cumul exercices antérieurs				193 256	193 256
Exercice				117 487	117 487
Redevances payées				310 743	310 743
A un an au plus				97 254	97 254
A plus d'un an et cinq ans au plus				90 731	90 731
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				187 985	187 985
A un an au plus				2 687	2 687
A plus d'un an et cinq ans au plus				607	607
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				3 294	3 294
Montant pris en charge dans l'exercice				111 230	111 230

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 22 143 euros

Il convient de noter que la CCN de l'Hôtellerie de Plein Air ne prévoit pas d'indemnités de départ à la retraite pour une ancienneté inférieure à 10 ans, mais par simplification, le modèle de calcul utilisé table sur une acquisition linéaire des droits.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

NL